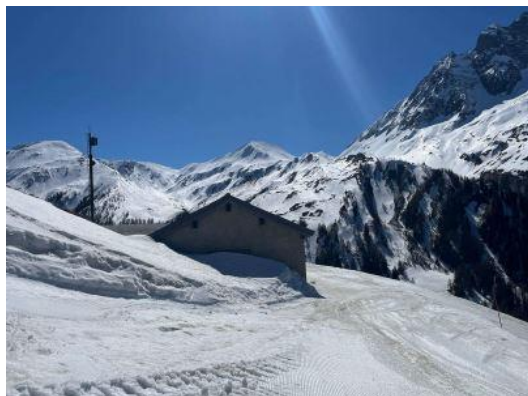


► ALPAGE DU BARFAY



1. Contexte et justification

- Le Pays du St-Bernard a réalisé en **mai 2025** une étude des besoins démontrant le manque d'infrastructures de restauration sur le domaine skiable de La Fouly.
- La buvette projetée se situe en bordure de la zone dédiée aux activités sportives.
- Actuellement :
 - Les skieurs et randonneurs circulent naturellement à proximité du bâtiment, la piste étant damée.
 - La Fouly ne dispose **d'aucun lieu de restauration adapté** sur ses pistes.
 - La Bulle, structure existante au sommet du télésiège, est légère, non alimentée en eau et dépourvue de sanitaires.
- En été, les lieux se prêteraient parfaitement à une buvette d'alpage en accord avec l'exploitant agricole.

2. Enjeux pour la station

- Pour rester compétitive vis-à-vis des stations voisines, La Fouly doit proposer **des options de consommation et de restauration proches des pistes**.
- L'offre de restauration au village a diminué ces dernières années, plusieurs établissements ayant été convertis en hébergements pour le Tour du Mont-Blanc.
- Le maintien de l'attractivité du domaine skiable et de la station en été dépend d'une amélioration de ses services.

3. Description du projet

- Transformation d'une écurie existante en **buvette pour skieurs et randonneurs l'hiver et en restaurant d'alpage l'été**.
- **Surface intérieure : 188 m²**, environ **40 places assises**.
- **Terrasse extérieure** orientée sud : env. **20 places**, montée et démontée quotidiennement.

- **Période d'exploitation : mi-décembre à mi-avril**, en cohérence avec l'ouverture des remontées mécaniques.
- En été, l'alpage accueille les moutons et ânes de l'exploitant agricole qui utilise uniquement la partie du bâtiment non concernée. Une exploitation touristique représenterait un complément d'offre bienvenu pour la station de la Fouly.
- Travaux prévus : aménagement intérieur complet (cuisine, WC, espace de consommation) et installation de **panneaux solaires**.



4. Coût du projet

- Budget d'investissement : CHF 750'000
- Participation du Fonds d'infrastructures touristiques : CHF 375'000
- Demande de soutien effectuée à l'Aide suisse à la Montagne
- Coût induit pour la Bourgeoisie : CHF 37'500 amortissement, pas d'autres coûts prévus

